

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Mai-Juin 2018

n°125

EDITO



Ludovic Bustos
Maire

Le budget 2018

Le budget municipal est l'acte fondamental de la gestion communale. Il comprend la totalité des dépenses et des recettes afférentes à l'exercice budgétaire sur une année. C'est un acte obligatoire, qui doit répondre à certains principes (annualité, équilibre, unité, universalité...) et qui permet de poursuivre ou initier des projets pour la collectivité. C'est un acte qui doit être responsable car il propose un financement adapté des projets du mandat et s'inscrit dans la préservation et la bonne utilisation des deniers publics.

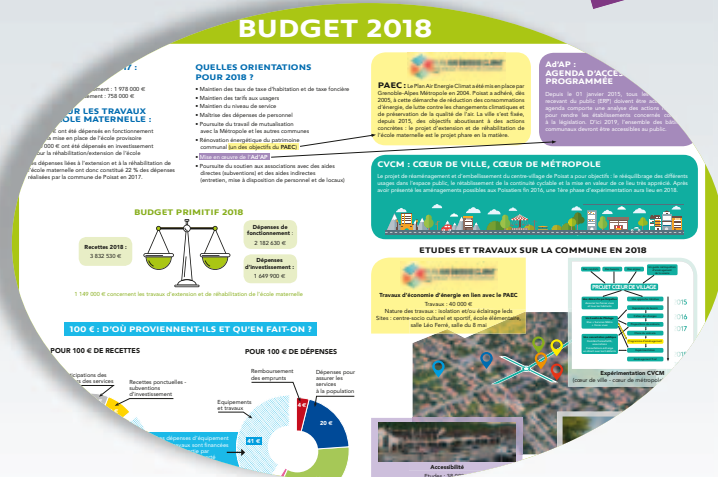
C'est avec beaucoup de motivation que les élus municipaux et les agents communaux continuent à œuvrer pour concrétiser ou faire avancer les projets et gérer avec rigueur et transparence les finances communales.

Pour ce faire nous avons construit le budget 2018 en réaffirmant nos engagements politiques conformément au contrat que nous avons passé avec les Poizatiers.

Pour la section de fonctionnement :

- Maintien des taux d'imposition en 2018
- Maintien des prestations de service aux usagers
- Maintien des tarifs des services aux usagers
- Maintien de l'aide aux associations (directe et indirecte)
- Maintien de la subvention pour le bon fonctionnement du CCAS.

Pour la section d'investissement, nous avons inscrit les projets que nous souhaitons voir se concrétiser en 2018 et qui permettent à la commune de se moderniser :



- Poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle
- Poursuite des travaux en application de la loi sur l'accessibilité – Ad'AP
- Poursuite des travaux d'entretien et d'amélioration énergétique des bâtiments
- Extension de l'espace Léo Lagrange, hall d'entrée et salle arrière si la phase étude se révèle positive
- Mise en place de la Zone à Circulation Restreinte (ZCR) avec la Métropole
- Expérimentation, avant travaux, du projet Cœur de Ville-Poizat en lien avec la Métropole.

Notre engagement quotidien est essentiel pour que chacun puisse trouver dans notre communauté un environnement où les services publics sont prioritaires, un environnement où les espaces et le patrimoine communal sont entretenus et modernisés, un environnement où les associations poizatiers sont soutenues pour exercer sereinement leurs activités, un environnement où chaque Poizatier peut venir s'exprimer et s'informer grâce aux comités consultatifs.

Dans le contexte de baisse de dotations d'État, il nous faut avoir une vision prospective des finances, être ouvert et attentif à d'autres expressions du service public, car le mieux peut aussi se réaliser avec moins.

Le vote du budget est un moment fort dans la vie publique. Je me félicite d'avoir un Conseil Municipal, qui après réflexions, propositions et débats, a voté à l'unanimité.

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 5 février 2018

Affaires scolaires

Recrutement d'un fonctionnaire, dans le cadre d'une activité accessoire, pour le projet musique 2017/2018.

Travaux

Avenants n°1 avec les entreprises suivantes :

- LP'ETANCH, lot 2 - étanchéité, d'un montant HT de 3 646 €
- PITOU, lot 11 - peinture, d'un montant HT de 2 989,97 €.

Information

- Signature d'un avenant n°2 avec l'entreprise STRUCTURE BOIS, représentant une baisse du marché initial de 0,43 %
- Signature d'un avenant n°1 avec l'entreprise SMS, représentant une hausse du marché initial de 0,64 %
- Signature d'un avenant n°1 avec l'entreprise LAMBDA ISOLATION, représentant une hausse du marché initial de 1,90 %
- Signature d'un contrat d'utilisation d'une machine à affranchir de type POSTBASE Mini, avec LA POSTE
- Signature d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnement d'une classe ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Ex CLIS) située à Échirrolles. Un seul enfant est concerné. La participation financière est de 706 €.

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers.

Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2018

Marché travaux école maternelle

Avenant n° 2 avec l'entreprise LP'ETANCH titulaire du lot n°2 - Étanchéité

Montant du devis : 1 920 € HT.

Personnel

Création d'un poste d'Adjoint Administratif principal de 1ère classe, avec effet au 15 juillet 2018.

Urbanisme

- Vente par la commune de deux parcelles de terrain situées chemin Jean Giono, à deux particuliers, pour un montant de 2 400 €
- Vente d'une parcelle de terrain communal situé aux 17-19, avenue Pierre-Mendès-France, à la SCI les Hauts de Poisat, pour un montant de 11 000 €.

Vie artisanale

- Vente d'un local de bureaux, propriété de la commune, situé 17, rue Jacques Brel, pour un montant de 250 000 €.

Finances

Vote du budget :

- **Le compte de gestion 2017** du budget communal dressé par le receveur
- **Le Compte Administratif 2017**

Budget communal

Excédent de fonctionnement : 387 880,26 €

Excédent d'investissement : 928 145,05 €

- **L'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2017** de la commune soit 387 880,26 €, au financement des dépenses d'investissement pour 50 000 € (art 1068 du BP 2018) et le reste, soit 337 880,26 € étant repris en section de fonctionnement (chapitre 002)
- **Les taux d'imposition 2018**, identiques à ceux de 2017
Taxe d'habitation : 12,94 %
Taxe foncier bâti : 30,66 %
Taxe foncier non bâti : 85,15 %
- **Le budget communal 2018**
Fonctionnement : 2 238 490 € €
Investissement : 2 189 600 €

Affaires scolaires

Recrutement d'un fonctionnaire dans le cadre d'une activité accessoire, pour poursuivre le projet du « Déclics » jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018, à un taux horaire brut de 10 €

Information

- Signature d'une convention avec le cabinet d'avocats MOLLION-AVOCAT pour une consultation juridique ;
- Signature du renouvellement d'adhésion de la commune à l'association ADPA, Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie
- Signature d'une convention de partenariat avec la ville de Saint-Martin-d'Hères, pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles Sud.

 Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poisat sur notre site : www.ville-poisat.fr

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 14 mai, 11 juin et 2 juillet (sous réserve) à 20h
- **Comité Consultatif Education :**
Mardis 15 mai et 19 juin à 20h
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Lundis 28 mai et 25 juin à 20h30
- **Comité Consultatif Cadre de vie et Environnement :**
Lundi 18 juin à 20h30



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945

se déroulera avec la participation de l'Harmonie d'Eybens mardi 8 mai à 10h devant la mairie.

Passeport, carte d'identité : anticipez !

Lorsque vous connaissez vos dates de vacances, vérifiez bien la validité de vos titres et, surtout, prévoyez un délai suffisant entre votre départ et la demande de renouvellement.



A noter : depuis mars 2017, comme pour les passeports, il faut prendre rendez-vous auprès des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture de l'Isère) pour faire faire sa carte d'identité.

Quel délai ? Il faut compter deux mois et demi entre l'obtention d'un rendez-vous et la délivrance du titre d'identité. C'est variable en fonction des périodes de l'année bien sûr (période creuse entre mi-août et mars).

Pour gagner du temps, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, pour cela il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Pour toute information complémentaire : www.demarches.interieur.gouv.fr

Rappel : depuis janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans et concerne uniquement les personnes majeures.

Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Ecole maternelle

Animation de l'association Au Plaisir du Bois

Le jeudi 29 mars, les élèves de l'école maternelle ont eu la joie de découvrir le local de l'atelier bois avec toutes ses machines. Les deux bénévoles animateurs ont expliqué aux enfants comment, d'un tronc d'arbre, nous pouvions construire une jolie maison de poupée pour l'école.



Les machines ont beaucoup impressionné les enfants, qui se sont même bouché les oreilles tant elles faisaient du bruit. Ils sont tous repartis ravis de cette découverte, avec comme bonus un kapla fabriqué sous leurs yeux à rapporter à la maison et une maison de poupée toute neuve pour chaque classe.

Jardins Familiaux

Visite annuelle le 6 juin.

Cette année, la traditionnelle visite annuelle permettant de vérifier l'état des parcelles, d'améliorer le fonctionnement des jardins et d'admirer le travail réalisé par les jardiniers poisatiers tout au long de l'année aura lieu le mercredi 6 juin à 18h pour les jardins de Prémol et 18h30 pour les jardins de l'Ancienne Mairie. Celle-ci fait suite à l'engagement pris par les élus.

Pour l'année 2018, toutes les parcelles ont été reconduites ; aussi une nouvelle liste d'attente est en cours d'élaboration. Attribution-mode d'emploi, rappel : sous réserve d'habiter à Poisat, tout le monde peut postuler à l'attribution d'une parcelle. Il suffit simplement d'adresser un courrier à la mairie de Poisat ou par mail : mairie@ville-poisat.fr

Les élus sont reconnaissants du bon entretien des parcelles par les jardiniers ainsi que de leur bonne humeur et leur entraide. Merci d'avance aux anciens titulaires de réserver le meilleur accueil aux nouveaux.

Zohra Abdiche et Grégory Gabrel
Elus délégués aux Jardins Familiaux



Conciergerie solidaire

Cette association située à Eybens, avenue d'Echirrolles (parking du cimetière) a ouvert ses portes en janvier 2016. Gérée par des bénévoles, elle propose des services qui sont réalisés par des personnes en insertion professionnelle : aide au bricolage, jardinage, portage de courses, mais aussi repassage, nettoyage de véhicules...

Vous pouvez aussi lui confier vos besoins spécifiques.

Contacts : 07 68 36 39 19 ou courriel à info@consoleybens.fr.

Aide à la précarité énergétique (électricité, gaz, fuel, bois, eau)

Pour les 70 ans et plus

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) verse chaque année une aide pour les personnes âgées les plus modestes.

Pour en bénéficier, il faut habiter Poisat, avoir au moins 70 ans au 1er janvier 2018 et ne pas être redevable de l'impôt sur le revenu avant tout abattement ou décote.

Le dossier est à retirer en mairie et à rapporter avant le 16 mai avec

- l'avis d'imposition 2017 (sur revenus 2016)
- un RIB
- la ou les facture(s) d'énergie et/ou facture(s) de régularisation
- l'avis de la taxe d'habitation.

Pour tous les autres Poisatiers

Pour toutes difficultés, le CCAS étudie les situations au cas par cas. N'hésitez pas à vous renseigner ou à prendre rendez-vous : 04 76 25 92 44 ou au 04 76 25 92 43.

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

L'actualité est riche en ce printemps et au début de l'été pour les conseillers du CMEJ



Le printemps a commencé à Poizat par un Grand Nettoyage. Pensé et organisé par les conseillers de la mandature précédente, il a été poursuivi et mis en place le mercredi 28 mars après-midi.

Nous partîmes 15 conseillers à informer de l'événement, organiser et installer les stands « Porteurs de parole » et « Messagers du tri » sur la place Georges Brassens. Dès 14h, des passants, interpellés par les conseillers, sont venus répondre à leur questions : « Et vous, que faites-vous pour la nature ? », alimentant ainsi d'actions et d'idées une farandole de paroles que vous pourrez découvrir exposées au centre puis en mairie. Des familles et enfants de l'Accueil de Loisirs ont aussi pu profiter des jeux et informations mis à disposition par la Métro et animé par un messager du tri. Et vers 15h, par un prompt renfort, nous nous vîmes près de 70 participants, dont des élus municipaux et des parents, à nous promener dans les rues de Poizat à la recherche de débris. La collecte a permis de ramasser la moitié d'un sac de 100 l de canettes, emballages, bouteilles plastiques et papiers ainsi que 15 bouteilles de verre, les déchets les plus nombreux étant les mégots. Un beau travail qui montre, bien que les rues de la ville soient bien entretenues, qu'il reste du chemin à faire pour sensibiliser aux gestes éco citoyens.

Et ce n'est que le début. En effet, après deux commissions de travail où nous avons discuté de leurs envies et propositions, où ils ont pu choisir collectivement les actions à mener, il est d'ores et déjà décidé et acté lors de la séance plénière du samedi 24 mars que le CMEJ participera à deux événements organisés dans la commune avant les vacances scolaires : « la brocante » et « la Fête des enfants ».

Organisés en deux groupes, les conseillers préparent donc ces deux moments importants dans la vie sociale de Poizat.

La brocante aura lieu le dimanche 10 juin dans la cour de l'école élémentaire en partenariat avec l'APE (association des parents d'élèves). Leur idée est de ramener des jeux dont ils ne se servent plus et d'en récolter de la part d'autres enfants pour leur donner une seconde vie et les revendre. Ils tiendront aussi une vente de gâteaux. L'ensemble des bénéfices sera reversé à une association d'aide aux enfants malades.

La Fête des enfants aura lieu le vendredi 6 juillet. « Vive les vacances ! » pourra-t-on dire. Après un goûter et une kermesse organisée avec l'APE dans la cour de l'école, nous vous donnons rendez-vous sur la place du 8 mai 1945. Les conseillers sont en train de travailler à l'organisation d'un spectacle fait par des enfants lors des temps périscolaire et sous une forme cabaret-repas partagé à partir de 18h30. La soirée se poursuivra par un bal des enfants (des parents aussi !) animé par la compagnie grenobloise « Les Zinzins » et leur spectacle Disco-DJ Z. Le groupe qui travaille sur ce sujet envisage de récolter des denrées alimentaires au bénéfice d'une association caritative.

De beaux projets à venir pour cette équipe très motivée. Et encore du travail lors des prochaines commissions pour échanger leurs idées, se mettre d'accord, organiser, informer et impliquer les Poisatiers dans les événements et projets qu'ils défendent avec énergie et motivation !

Les prochaines commissions du CMEJ auront lieu les mercredis 16 mai et 13 juin de 14h à 15h30. Nous nous réunissons en salle Léo Ferré.

Pour tous renseignements sur le CMEJ, vous pouvez contacter **Christophe Boichot**, animateur citoyenneté au service Enfance Jeunesse et Vie Associative : periscolaire.cscs@ville-poisat.fr - tél 06 46 90 19 56



Enfance-Jeunesse et Vie associative



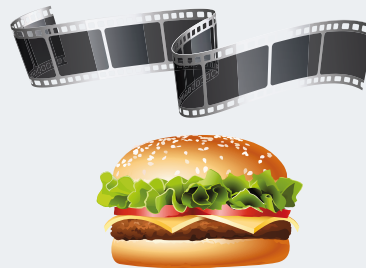
Vacances de février

Petits retours sur les vacances d'hiver au service Enfance Jeunesse : de nombreux temps forts avec une journée à thème pour mardi gras, une kermesse le matin et un grand jeu permettant de brûler le bonhomme carnaval, une sortie neige à l'Alpes du Grand Serre, un stage de danse, un rallye selfie au musée d'histoire naturel de Grenoble, des ateliers p'tits chefs gourmands et des spectacles à l'Hexagone ou à la comédie de Grenoble !



Soirée jeunes

Le secteur jeunes a fait sa première « soirée jeunes » de l'année 2018. Au programme, soirée hamburger maison et film. Les jeunes ont fait les courses, choisi leur film.



Cette soirée avait pour objectifs de relancer la nouvelle dynamique du secteur ados, de rencontrer la nouvelle animatrice jeunesse, de participer à la préparation de la programmation des vacances d'avril et de voir avec eux ce qu'ils souhaitent faire pour les mois à venir et l'été !

Si vous avez raté cette soirée, la prochaine aura lieu le vendredi 25 mai de 18h à 22h. Toutes les idées de menus sont les bienvenues ! Venez les partager avec Laura lors des accueils du PAJ.

Renseignements : Service Enfance Jeunesse et Vie Associative
tél 04 76 25 89 19

Exposition « les moustiques »

Jusqu'au 5 mai

Dans le hall de la mairie, vous trouverez 6 panneaux d'information sur les moustiques.

Cette exposition sera transférée quelques jours au Centre Socio Culturel.

Venez nombreux vous informer.

Moustique tigre

Les bons gestes

Cette année encore, le moustique tigre est présent.

Il occasionne souvent des nuisances et peut être un vecteur de transmission de la dengue, du chikungunya ou du Zika.

Il est actuellement sous forme de larve et chacun peut diminuer sa prolifération en adoptant les bons gestes : surveiller et vider régulièrement les récipients d'eau stagnante.

Astuce : mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques.

A savoir : les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

En tant que particulier vous avez la possibilité d'adresser une demande d'intervention de démoustication à votre domicile auprès de l'EID Rhône-Alpes depuis le formulaire de demande d'intervention que vous trouverez sur leur site: www.eid-rhonealpes.com

Un dépliant est encarté avec ce VP, mais aussi à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur notre site «page environnement ».

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.

Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.

Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide

tous les récipients pouvant contenir de l'eau

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).

Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

BUDGET RÉALISÉ 2017 : 2 736 000 €

- Dépenses de fonctionnement : 1 978 000 €
- Dépenses d'investissement : 758 000 €

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

- 87 000 € ont été dépensés en fonctionnement pour la mise en place de l'école provisoire
- 510 000 € ont été dépensés en investissement pour la réhabilitation/extension de l'école

Les dépenses liées à l'extension et à la réhabilitation de l'école maternelle ont donc constitué 22 % des dépenses réalisées par la commune de Poizat en 2017.

QUELLES ORIENTATIONS POUR 2018 ?

- Maintien des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière
- Maintien des tarifs aux usagers
- Maintien du niveau de service
- Maîtrise des dépenses de personnel
- Poursuite du travail de mutualisation avec la Métropole et les autres communes
- Rénovation énergétique du patrimoine communal (un des objectifs du PAEC)
- Mise en œuvre de l'Ad'AP
- Poursuite du soutien aux associations avec des aides directes (subventions) et des aides indirectes (entretien, mise à disposition de personnel et de locaux)

BUDGET PRIMITIF 2018

Recettes 2018 :
3 832 530 €



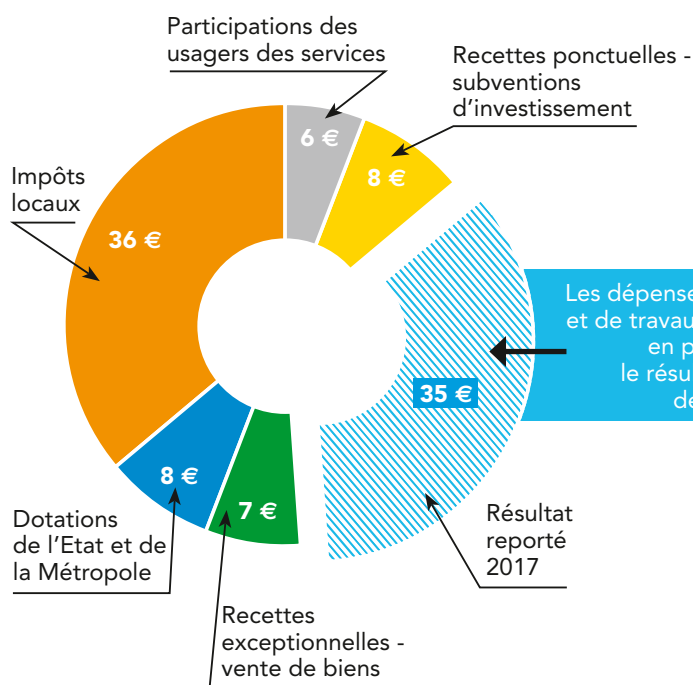
Dépenses de fonctionnement :
2 182 630 €

Dépenses d'investissement :
1 649 900 €

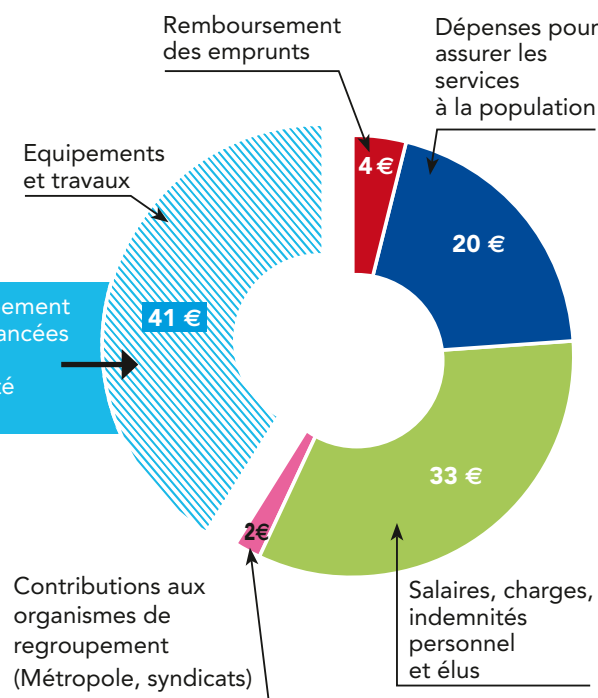
1 149 000 € concernent les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle

100 € : D'OÙ PROVIENNENT-ILS ET QU'EN FAIT-ON ?

POUR 100 € DE RECETTES



POUR 100 € DE DÉPENSES



Les dépenses d'équipement et de travaux sont financées en partie par le résultat reporté de 2017



PAEC : Le Plan Air Energie Climat a été mis en place par Grenoble-Alpes Métropole en 2004. Poisat a adhéré, dès 2005, à cette démarche de réduction des consommations d'énergie, de lutte contre les changements climatiques et de préservation de la qualité de l'air. La ville s'est fixée, depuis 2015, des objectifs aboutissant à des actions concrètes : le projet d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle est le projet phare en la matière.

Ad'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Depuis le 01 janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles. Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour rendre les établissements concernés conformes à la législation. D'ici 2019, l'ensemble des bâtiments communaux devront être accessibles au public.

CVCM : CŒUR DE VILLE, CŒUR DE MÉTROPOLE

Le projet de réaménagement et d'embellissement du centre-village de Poisat a pour objectifs : le rééquilibrage des différents usages dans l'espace public, le rétablissement de la continuité cyclable et la mise en valeur de ce lieu très apprécié. Après avoir présenté les aménagements possibles aux Poisatiers fin 2016, une 1ère phase d'expérimentation aura lieu en 2018.



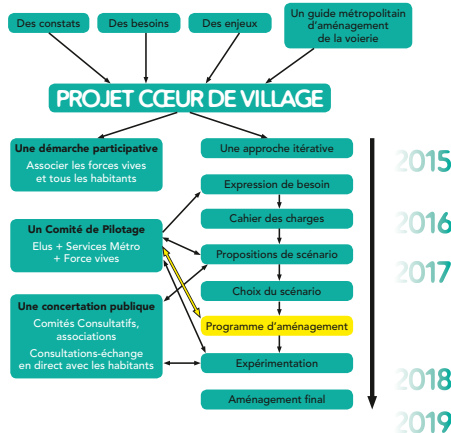
ETUDES ET TRAVAUX SUR LA COMMUNE EN 2018



Travaux d'économie d'énergie en lien avec le PAEC

Travaux : 40 000 €

Nature des travaux : isolation et/ou éclairage leds
Sites : centre-socio culturel et sportif, école élémentaire, salle Léo Ferré, salle du 8 mai



Expérimentation CVCM

(cœur de ville - cœur de métropole) : 30 000 €



Accessibilité

Etudes : 38 000 €

Sites : centre-socio culturel et sportif, école élémentaire et Espace Culturel Léo Lagrange



Opération extension et réhabilitation complète de l'école maternelle

- Etudes : 196 000 € (ont débuté en 2017)
- Travaux : 1 500 000 € (ont débuté en 2017)
- Mobilier et aire de jeux : 30 000 € (crédits 2018)
- Financement : 500 000 € emprunt souscrit en 2017, subventions 691 000 € dont 236 000 € en 2018.

- Cœur de ville - Cœur de métropole
- Salle Léo Lagrange
- Ecole Maternelle
- Ecole élémentaire
- Centre socio-culturel et sportif
- Salle du 8 mai
- Salle Léo Ferré

Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Rendre les trottoirs aux piétons (rappel et suite)

Cela fait 3 VP que nous abordons ce sujet et à juste raison, car c'est une réussite : de nombreux propriétaires sont encore intervenus ces deux derniers mois, pour la taille de leurs haies, et nous les remercions.

Un bel effort a été fait et cela se voit.

15 propriétaires sont encore retardataires. Mais n'en doutons pas, ils vont faire aussi le nécessaire. Nous allons les contacter personnellement dans les semaines qui viennent afin qu'ils n'oublient pas nos recommandations et que les piétons apprécient leurs efforts.

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois

Les travaux Métro

• 2 logettes abritant des bacs collectifs pour les ordures ménagères ont été mises en place à Champ Fila au bout de la rue Jacques Brel et rue Gustave Eiffel. Cela évite aux véhicules de collecte de faire des manœuvres dans les impasses et n'apporte pas de gêne aux riverains. C'est plus pratique avec plus de sécurité.



• Une benne à verre a été posée sur la place Georges Brassens derrière l'arrêt de bus de la ligne 11, le long de la façade du bar. Elle semble très appréciée.



• Un passage piéton a été réalisé en accessibilité rue Lénine, en limite de Poisat et Saint-Martin-d'Hères.

Les travaux communaux

• Le chantier de l'école maternelle avance, les bâtiments sont hors d'eau et hors d'air.



Les travaux intérieurs ont débuté, il reste du travail, mais les enfants et les enseignants pourront rentrer en septembre dans de bonnes conditions.

• Les services techniques ont planté une belle haie avec différentes espèces d'arbustes (troène, forsythia, etc...) le long de la clôture de l'école maternelle qui fleuriront et/ou changeront de teinte à chaque saison, juste pour le plaisir des yeux. La même chose a été réalisée à l'école élémentaire.



Ce qui se fera dans ces 2 prochains mois

• Le chantier de l'école maternelle se poursuivra. Une visite du chantier avec enfants et enseignants va être programmée afin de leur faire découvrir leur futur domaine.

• La régie Eau et Assainissement de la Métro lance à partir du mois de mai un gros chantier, rue Jean-Philippe Rameau et rue Théodore Dubois, entre le giratoire du puits et le Terminus du bus de la place du 19 mars 1962, pour la mise en séparatif du réseau assainissement et le renouvellement du réseau d'eau potable.

- La durée des travaux est estimée à 5 mois (hors intempéries), avec un début de travaux en point bas vers le giratoire du puits le 23 avril 2018.

- La réfection de la chaussée est prévue, identique à l'existant, et devrait être réalisée en 2 phases pour rendre la circulation plus rapidement rue Jean-Philippe Rameau.

- Concernant la circulation, les travaux rue Jean-Philippe Rameau sont prévus en gardant une voie de circulation. Pour la Théodore Dubois, les travaux se feront en route barrée, avec mise en impasse pour les riverains.

- Pour la collecte des ordures ménagères, des points de collecte seront prévus en fonction de l'avancement des travaux.

- Pour la présentation du projet et de l'impact des travaux, un flyer d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres de tous les riverains qui ont un accès direct sur les 2 rues concernées. Un temps leur sera donné en début de réunion de chantier pour répondre à leurs interrogations.

• La Métro va aussi effectuer la vérification périodique des points d'eau Incendie (PEI) ;

Grenoble-Alpes Métropole va faire procéder à un contrôle technique des hydrants (poteaux incendie) permettant d'évaluer leurs caractéristiques hydrauliques par l'entreprise VEOLIA du 4 au 22 juin 2018 sur la commune de Poisat.

Nous vous informons que le réseau d'eau potable risque de subir temporairement quelques perturbations (eau trouble localement) lors de cette opération sans toutefois altérer la potabilité de l'eau.

• Et puis l'été va arriver avec d'autres travaux, le désherbage des voiries, etc...

Jean-Louis MINARD
Adjoint aux Travaux

[AUTOUR] DE POISAT

www.ville-poisat.fr



► Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains auront lieu les **vendredi 25 mai et 6 juillet à 10h**. Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

Collecte des Ordures Ménagères

La POUBELLE VERTE «JE TRIE» sera collectée :

- **MERCREDI 23 MAI** à la place du lundi de Pentecôte 21 mai

La POUBELLE GRISE sera collectée :

- **MERCREDIS 2 ET 9 MAI** à la place des mardis 1er et 8 mai.



► Une ligne Chrono à Poisat !

La ligne 11 de bus rejoindra le réseau Chrono en septembre. Baptisée C7 elle parcourra le même itinéraire, entre Gières-Université et Echirolles-Comboire !



[ACTUALITÉS] LOCALES

www.ville-poisat.fr

► Tennis Sport Loisirs de Poisat



C'est le printemps... rendez-vous sur les courts !

Quand paraîtra cet article, le championnat de printemps sera à la fin des phases de poules.

L'équipe jeune 11/12 ans ayant déjà terminé, les derniers matches de ces poules auront lieu le **samedi 28 avril** pour les femmes (réception de Froges pour l'équipe 2 et de Crolles pour l'équipe 3) et **dimanche 29 avril** pour les hommes (l'équipe 3 reçoit La Buisse).



Venez nombreux les encourager.

Notre équipe 1 féminine en Division Qualificative pour la Division Nationale commence son championnat le dimanche 6 mai avec la réception du G.U.C.

Puis déplacement à Pierrelatte le 13 mai et à Cluses-Scionzier le 3 juin)
2 autres réceptions : Seynod le 27 mai et Annecy le 10 juin.

Suivez leur parcours sur le site du club : www.tslpoisat.free.fr

Les animations à venir :

Courant mai, organisation sur une journée d'un tournoi amical pour les jeunes de l'école de tennis, aptes à faire des matches. Organisation d'un tournoi interne féminin, ouvert à toutes les joueuses du club avec des poules pour les 4ème séries.

A mettre sur vos agendas : comme les années précédentes, le T.S.L. Poisat tiendra la buvette pour la fête de la musique le 21 juin et notre tournoi annuel (double de tennis, pétanque, ping-pong et barbecue géant) est prévu pour le week-end des 29/30 juin et 1er juillet 2018. Informations à suivre.

Jean Pierre MOUNIER
pour le TSL Poisat

► Association des Parents d'Elèves de Poisat



La Brocante «Enfance» aura lieu le dimanche 10 juin, à l'école élémentaire. Les vendeurs pourront s'installer entre 7h et 8h30.

Acheteurs et visiteurs sont attendus de 9h à 17h.

Une buvette et petite restauration seront assurées.

Pour plus d'information, nous contacter par mail.

Pour la fête de fin d'année scolaire, le vendredi 6 juillet, ce sera de nouveau kermesse en fin d'après-midi, à l'école élémentaire.

Puis, place du Temps libre à partir de 18h30-19h, les enfants présenteront leurs numéros, coordonnés par le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ).

Après un repas en plein air, les plus jeunes (mais pas que) pourront danser

au gré du Bal des enfants, nouveauté pour bien clôturer cette année.

Association des Parents d'Élèves de Poisat - 2 avenue Pierre Mendès France 38320 Poisat - ape.poisat@free.fr

► Amicale Club de Poisat



Le football de Poisat va fêter ses 50 ans

Nous recherchons des photos anciennes et récentes pour retracer son histoire. Toute personne concernée pouvant apporter son concours peut nous adresser un mail au club.

amcpoisat@lrafoot.org

► La Villanelle de Poisat

La chorale La Villanelle vous invite à son concert de fin d'année, le **samedi 2 juin à 20h**, à l'Espace Culturel Léo Lagrange ; entrée libre.

Notre répertoire varié, chansons, poèmes, musique sacrée, est plutôt contemporain.

Les bénéficiaires du concert seront versés à l'association Nouvelles Pousses qui aide des familles pauvres au Cambodge.

Le 11 juin à 20h, dans la même salle, nous accueillerons tous ceux qui ont envie de chanter avec nous pour une répétition «Portes ouvertes». Venez nombreux.

Pierrette GUILHENDOU
Chorale La Villanelle de Poisat

Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Les tournois de fin d'année auront lieu les 26 et 27 mai dans les différents gymnases d'Eybens/Poisat et verront se rencontrer des clubs isérois.



Samedi 26 mai :

- U7 - U9 en 3x3
- U11 en 4x4
- U13 - U15 en 5x5

Plus d'information sur notre site : www.bbcep.fr

Dimanche 27 mai :

- Tournoi en 3X3 de U17 à Seniors

Ouvert à tous les clubs

Pour s'inscrire, contactez : basketeybens@hotmail.com

Le BBCEP organise 3 semaines de stage de basket pendant les vacances d'été.

U9, U11, U13 et U15 (de 2010 à 2003) pour les licenciés et non licenciés :

- du 9 au 13 juillet
- du 16 au 20 juillet
- du 27 au 31 août

(dates susceptibles d'être modifiées selon la disponibilité du gymnase) de 8h30 à 17h30 au Gymnase Fernand Faivre à Eybens

Au programme du basket évidemment ! Mais aussi Laser Game, bowling, trampoline, piscine...

Inscriptions possibles à la journée

Informations supplémentaires : basketeybens@hotmail.fr

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'Apiculture de l'Isère



En commun

Cela fait deux ans que l'Abeille Dauphinoise s'est installée à Poisat avec sa Coopérative. Structure composée entièrement de bénévoles, chacun a dû jongler entre les travaux d'installation, sa passion d'apiculteur et les différentes actions menées auprès de nos partenaires.



C'est ainsi qu'en 2017, avec la commune de Poisat, nous sommes intervenus auprès d'élèves du primaire, avons participé à « Poisat en fête », réalisé un concours des miels et photos, pu implanter un rucher-école, échanger avec les habitants de Poisat, apporter des conseils, former de nombreux apiculteurs...

Aussi, nous remercions toutes les personnes de la commune avec lesquelles ces projets ont pu se concrétiser et avec lesquelles nous développons une passion commune : la préservation de l'Abeille.

Essaims

L'époque des essaims est arrivée : si vous en voyez un, n'hésitez pas à nous contacter au 04.76.25.07.09



Journée

Mondiale

de l'Abeille :

20 MAI

C'est la 1ère année qu'est déclarée par l'ONU, la journée mondiale de l'Abeille.

A cette occasion, l'Abeille Dauphinoise organise une journée « Portes Ouvertes ». Chaque Poisatier, petit et grand, pourra venir visiter notre local, demander des conseils, participer à des animations, et observer à distance notre rucher. Des bénévoles expérimentés seront présents pour les accompagner tout au long de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous dimanche 20 mai entre 10h et 16h, ZI de Champ Fila, 22 place Bernard Palissy.

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise www.abeille-dauphinoise.fr



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Fermeture

En mai la bibliothèque sera fermée **vendredi 11 et samedi 12 mai** (pont de l'Ascension), **samedi 19 mai** (veille de Pentecôte) et **lundi 21 mai** (lundi de Pentecôte).

Lectures

sur le Pouce



Samedi 2 juin à partir de 10 h

Venez lire un texte que vous avez aimé (un extrait de livre, un article de journal...) ou simplement écouter.

Il n'y a aucune obligation, juste le plaisir de la lecture partagée - **Entrée libre**

Romans en anglais et romans en gros caractères

Désormais à votre disposition pour être empruntés. Demandez-les !

Derniers achats

De nombreux livres ont été achetés en mars 2018 : la liste complète est à votre disposition à la bibliothèque.

Romans

Terres promises AGUS Miléna
La punition BEN JELLOUN Tahar
Juste après la vague COLLETTE Sandrine
Sentinelle de la pluie DE ROSNAY Tatiana
Les loyautés DE VIGAN Delphine
Ceux d'ici DEE Jonathan
Rupture DESBIOLLES Maryline
La revenue DI PIETRANTONI Donatella
Sans lendemain HINKSON Jake
Microfictions 2018 JAUFFRET Régis
Si un inconnu vous aborde KASISCHKE Laura
Classé sans suite MAGRIS Claudio
Le bon cœur MICHEL Bernard
Niels RAGOUGNEAU Alexis
Le ministère du bonheur suprême ROY Arundhati
Entrez dans la danse TEULE Jean
Une bonne école YATES Richard

Romans policiers

Le Caire, toile de fond BILAL Parker
Sans défense COBEN Harlan
L'essence du mal D'ANDREA Luca
Un homme doit mourir DESSAINT Pascal
Plus jamais seul FERREY Caryl
La femme à la fenêtre FINN A.J
Lumière noire GARDNER Lisa
Pleasantville LOCKE Attica
Chacun sa vérité LOVESTAM Sara
L'année du lion MEYER Deon
La soif NESBO Jo
Ma Zad POUY Jean-Bernard
Le diable rebat les cartes RANKIN Ian
Les Infidèles SYLVAIN Dominique
Emma dans la nuit WALKER Wendy

Documentaires

Les joies d'en bas : tout sur le sexe féminin BROCHMANN Nina
Au cœur des émotions de l'enfant FILLIOZAT Isabelle
Le banc du temps qui passe REEVES Hubert

Elles ne seront mises en place que s'il y a un nombre suffisant de personnes intéressées et sous réserve de trouver un.e intervenant.e et une salle disponibles.

Théâtre enfants : vous avez des enfants qui souhaitent faire du théâtre ?

Envoyez un mail avec leurs noms et leurs âges ainsi qu'un n° de téléphone à infompt@mpt-poisat.fr

Couture : vous aimeriez suivre des cours de couture l'année prochaine ?

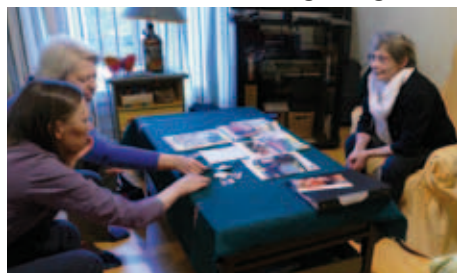
Faites-vous connaître par mail à infompt@mpt-poisat.fr

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Notre association compte actuellement une soixantaine de membres. Chacun est en même temps offreur et demandeur de savoirs. Les échanges sont ponctuels ou réguliers.

Zoom sur un de nos échanges réguliers :



L'échange cinéma s'adresse aux cinéphiles chevronnés ou occasionnels. Il se réunit, dans la convivialité, une fois par mois durant 2 heures. Entre deux réunions, tous ne voient pas nécessairement les mêmes films, mais chacun informe le groupe quand il va voir un film qui lui semble digne d'intérêt et les autres répondent en fonction de leur disponibilité.

Au cours des réunions, les échanges sont d'une grande richesse. C'est la diversité des films et des angles de vue des personnes participantes qui permet cela. Chacune peut ainsi enrichir son point de vue ou mieux percevoir la portée du film. Les films vus et débattus sont aussi bien des films politiques que des documentaires ou des fictions.

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau, n'hésitez pas à nous contacter. Site : <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr - Tél : 07 83 63 29 04



[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

➤ Jusqu'au 5 mai

Exposition «les moustiques»

Détails page 5

➤ Mardi 8 mai

Cérémonie commémorative

Détails page 3

➤ Dimanche 20 mai

Journée mondiale de l'abeille

Détails page 10

➤ Vendredi 25 mai

Concert «Un nerf de swing»

Détails page 12

➤ Samedi 2 juin

Lectures sur le pouce

Détails page 10

➤ Samedi 2 juin

Concert La Villanelle

Détails page 9

➤ Mercredi 6 juin

Visite des jardins familiaux

Détails page 3

➤ Dimanche 10 juin

Brocante Enfance

Détails pages 4 et 9

➤ Lundi 11 juin

Répétition «portes ouvertes»

La Villanelle

Détails page 9

➤ Jeudi 21 juin

Fête de la musique

Détails page 12

➤ Vendredi 22 et samedi 23 juin

Village en fête

Détails page 12

➤ Vendredi 29, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet

Tournoi Tennis Sport Loisirs

Détails page 9

➤ Vendredi 6 juillet

Fête des enfants

Détails pages 4 et 9

[POISAT CULTURE]

► **Vendredi 25 mai à 20h - Espace Culturel Léo Lagrange**

Concert d'Un Nerf de Swing

Il était une fois... le mélange de quatre individualités qui donna naissance à un groupe plein d'énergie et de swing, notamment grâce à l'alchimie que peut provoquer la rencontre de plusieurs passionnés.

Ces quatre feelings fondus vous feront vibrer, vous feront rêver et vous feront vivre le jazz dans ce qu'il a de plus populaire, de plus rassembleur.

Un Nerf de Swing vous offrira le temps d'une soirée un moment chaleureux avec 2 guitares, son violon et sa contrebasse, en vous racontant les voyages en roulotte et l'odeur des sentiers battus.



Réservations jusqu'au vendredi 25 mai à midi

au 04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou prévente des billets à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du trésor public

Adultes : 10 € - Enfants : 4 €



► **Jeudi 21 juin Fête de la Musique**

Vous êtes musicien ?

Venez vous produire à Poisat esplanade du 8 mai 45. Contactez-nous !

poisat-culture@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 92 47 (lundi, mercredi et vendredi matin)

► **Vendredi 22 et samedi 23 juin**

Village en Fête

Pré programme :

► **Vendredi 22 juin**

Lecture publique des écrits de l'Atelier d'écriture de la Bibliothèque

Vernissage de l'exposition d'arts (aquarelles, dessins d'enfants) de la MPT

► **Samedi 23 juin**

- Exposition d'arts (aquarelles, dessins d'enfants) de la MPT
- Réalisation d'un objet en bois avec « Au plaisir du bois » et le secteur Enfance Jeunesse
- Présentation d'une ruche pédagogique avec « le Rucher de Poisat »
- Concours de la bibliothèque
- Activités ludiques pour les petits par le Multi-accueil Bout'Chou

- Découverte de quelques ateliers du RERS (Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs)
- Brocante de livres
- Exposition des œuvres des enfants du CSCS par le service Enfance-Jeunesse et Vie Associative
- Jeux en bois
- Repas et Bal



Le programme détaillé de Village en Fête vous parviendra et sera consultable sur le site courant juin

► **Appel pour la brocante de livres de Village en Fête**

Cette année encore, la brocante aura lieu au profit d'une association à but humanitaire. Nous comptons sur vos dons de livres qui doivent être en bon état et si possible assez récents. Nous ne prendrons pas les encyclopédies, ni les livres scolaires. En revanche, les livres pour enfants et les BD seront très appréciés. Merci de les déposer à l'accueil de la mairie.